

An aerial photograph of a coastal town built on a cliffside. The town features numerous houses with grey roofs and is surrounded by lush green trees and fields. A sandy beach is visible at the base of the cliff, with people walking along the shore. The sea is a light greenish-blue color. The sky is blue with some white clouds.

RAPPORT D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2023

Agglomération
Fécamp Caux Littoral





ÉDITO

Madame, Monsieur,

Chers élus,

En 2023, des chantiers importants portés par l'Agglomération ont connu des avancées considérables comme le poste de refoulement du Précieux-Sang ou les travaux d'eau et d'assainissement dans le secteur du cimetière à Fécamp. L'Agglomération a concrétisé de nombreuses actions comme l'espace réemploi, la construction d'une digue, les ateliers parentalité, l'aménagement de circuits de randonnée. Elle a aussi engagé de nombreuses démarches pour travailler sur de nouveaux projets, qui seront lancés dans un avenir proche, les étudier, les réfléchir et les dimensionner au mieux : le schéma directeur cyclable, le centre aquatique, la maison de santé, la réhabilitation de la déchetterie d'Épreville, les ouvrages de lutte contre les inondations.

Sur le sujet fondamental du développement économique, l'Agglomération s'est inscrite dans plusieurs dispositifs lui permettant de travailler en interaction et en lien avec les territoires voisins pour plus de cohérence et d'efficacité. En 2023, l'Agglomération a intégré le Territoire d'Industrie Dieppe Côte d'Albâtre, qui lui permet de bénéficier d'un accompagnement de l'État. De la même façon, le FEAMPA, fonds européen de soutien à la pêche et à l'aquaculture, élargi à la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, a pu se déployer en 2023 et soutenir des projets innovants. Et la création du Syndicat Mixte des Ports de Seine-Maritime, auquel adhère l'Agglomération, permet une stratégie portuaire concertée à l'échelle départementale.

Je vous invite à lire notre rapport d'activités pour connaître en détail les nombreuses actions mises en place par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, qui œuvre au quotidien en faveur de l'aménagement du territoire.

Très chaleureusement,
Laurent VASSET
Président de l'Agglomération

LE PRÉSIDENT ET LES VICE-PRÉSIDENTS

Élus le 15 juillet 2022

Laurent VASSET - Président / **David ROUSSEL** - 1^{er} Vice-Président en charge des finances
Bernard HOGUET - 2^e Vice-Président en charge de l'eau, de l'assainissement et de la gestion des eaux pluviales urbaines / **Yannick MOUCHE** - 3^e Vice-Président en charge de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations / **Raynald MAHEUT** - 4^e Vice-Président en charge des parcs et locaux d'activités économiques, pêche et emploi
Eric SCARANO - 5^e Vice-Président en charge du transport et de l'habitat / **Olivier COURSAULT** - 6^e Vice-Président en charge du tourisme et du numérique / **Pierre AUBRY** - 7^e Vice-Président en charge des ressources humaines / **Jean-Marie CROCHEMORE** - 8^e Vice-Président en charge de la rudologie / **Virginie RIVIÈRE** - 9^e Vice-Présidente en charge de la santé / **Stéphanie MARICAL** - 10^e Vice-Présidente en charge de la petite enfance et de la jeunesse / **Pascal LECOURT** - 11^e Vice-Président en charge du centre aquatique, des bâtiments communautaires, des fonds LEADER et de la charte de gouvernance / **Jean-Mary DEMONDION** - 12^e Vice-Président en charge de l'attractivité et de la stratégie économique et portuaire, du règlement local de publicité et des Contrats de territoire / **Pascal DONNET** - 13^e Vice-Président en charge des politiques environnementales
Jean-Louis NAVARRE - 14^e Vice-Président en charge de la mutualisation et des gens du voyage / **Estelle GUÉNOT** - 15^e Vice-Présidente en charge de l'accessibilité et du Plan intercommunal de Sauvegarde.

Les Membres du Bureau Communautaire, où siègent le Président et les Vice-Présidents, ont également été élus : Dominique Tessier, Emmanuel Favey, Eric Rousselet, Pascal Brumard, Dominique Goulet, Franck Blanchet, Régis Gosselin, David Malbranque.



LES ÉLUS DE L'AGGLOMÉRATION

(au 31 décembre 2023)



Laurent VASSET
ANGERVILLE-LA-MARTEL



David ROUSSEL
FÉCAMP



Bernard HOGUET
SAINT-LÉONARD



Yannick MOUCHE
ÉCRETTEVILLE-SUR-MER



Raynald MAHEUT
FÉCAMP



Éric SCARANO
SASSETOT-LE-MAUCONDUIT



Élixa CAVELIER
FÉCAMP



Dominique TESSIER
FÉCAMP



Florentin COGNIE
FÉCAMP



Agnès DELALANDRE
FÉCAMP



Jean-Baptiste HOPITAL
FÉCAMP



Brigitte SOENEN
FÉCAMP



Serge LAMBERT
FÉCAMP



Catherine DUHORNAY
FÉCAMP



Olivier COURSAULT
FROBERVILLE



Pierre AUBRY
FÉCAMP



Jean-Marie CROCHEMORE
GANZEVILLE



Virginie RIVIÈRE
THÉROULDEVILLE



Stéphanie MARICAL
FÉCAMP



Pascal LECOURT
SENNEVILLE-SUR-FÉCAMP



Jean-Mary DEMONDION
FÉCAMP



Pascal DONNET
ÉPREVILLE



Denise POULAIN
FÉCAMP



Jonathan FIQUET
FÉCAMP



Christine JAURE
FÉCAMP



Patrice DUVAL
FÉCAMP



Stéphanie VANGEON
FÉCAMP



Éric FLAMANT
FÉCAMP



Marie-France BOUGON
FÉCAMP



Laure-Isabelle LIDAUGAN
FÉCAMP



Jean-Louis NAVARRE
VALMONT



Estelle GUÉNOT
GERVILLE



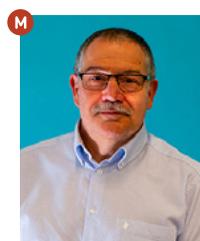
Jean-Louis PANEL
ANCRETTEVILLE-SUR-MER



Pascal BRUMARD
COLLEVILLE



Gérard COLOMBEL
CONTREMOULINS



Ludovic BACQ
CRIQUEBEUF-EN-CAUX



Séverine HÉBERT
ÉLÉTOT



Marie-Agnès POUSSIER-WINSBACK
FÉCAMP



Jacques LOUISET
FÉCAMP



Chantal CAHARD-LAMBERT
FÉCAMP



Didier LECLERC
FÉCAMP



Céline CUISNIER
FÉCAMP



Ismaël BOSKOS
FÉCAMP



Marie-José LARCHER-DUJARDIN
GERPONVILLE



David MALBRANQUE
LES LOGES



Régis GOSSELIN
LIMPIVILLE



Le Conseil Communautaire : il est composé de 60 élus, issus des 33 communes de l'Agglomération, qui se réunissent pour débattre et voter les projets communautaires définis par l'ordre du jour, préparé en amont lors du Bureau. En 2023, 6 séances de Conseil ont permis d'adopter 218 délibérations.

Le Bureau Communautaire : il prépare l'ordre du jour et valide les projets soumis ensuite au Conseil. 24 membres statutaires, élus par l'assemblée, en font partie. Il a délégation pour adopter certaines délibérations. Il s'est réuni 7 fois et a adopté 34 délibérations en 2023.

Les Commissions : réunions de travail et de débat, elles permettent de faciliter le travail du Bureau, en étudiant préalablement les dossiers, en lien avec les services et interlocuteurs techniques. 36 Commissions, règlementaires et thématiques, ont eu lieu en 2023.

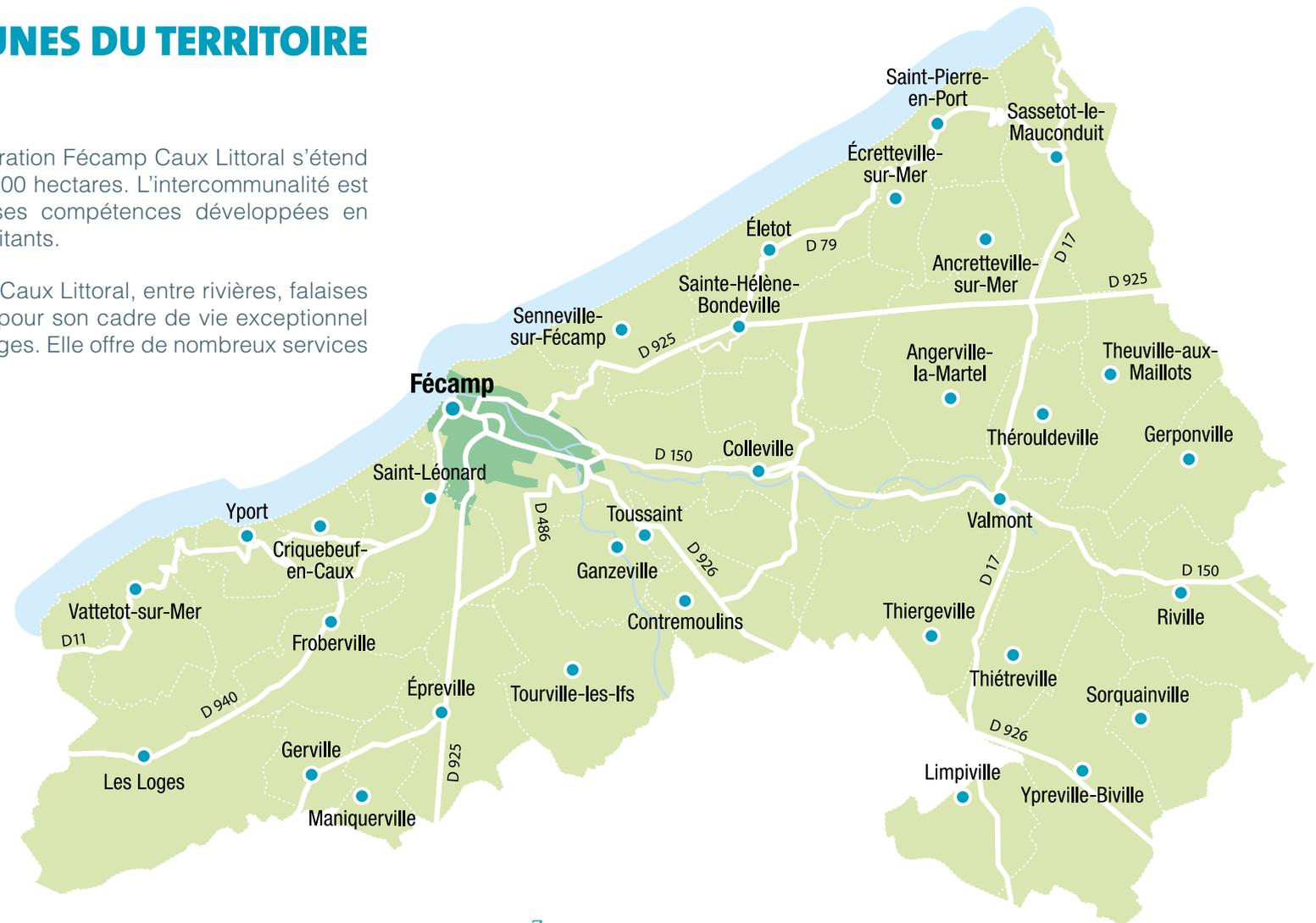
La Conférence des Maires : cet organe consultatif permet un échange approfondi avec les Maires sur certaines thématiques et sur les grandes orientations de la politique communautaire.

LES 33 COMMUNES DU TERRITOIRE

Le territoire de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral s'étend sur 33 communes et 20 500 hectares. L'intercommunalité est en charge de nombreuses compétences développées en faveur de ses 40 000 habitants.

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, entre rivières, falaises et valleuses, est réputée pour son cadre de vie exceptionnel et ses magnifiques paysages. Elle offre de nombreux services publics et équipements.

- P**
Président
- VP**
Vice-Président(e)
- B**
Membre du Bureau
- M**
Maire



L'Agglomération compte 231 agents répartis dans les différentes structures communautaires et sur le terrain.

LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

au 31 décembre 2023



32,65 %
de masse salariale
(tous budgets)



231
agents



427
jours de
formation



44,74
d'âge moyen



LE PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

À la suite des élections professionnelles organisées le 8 décembre 2022, les nouvelles instances (F3SCT et CST) ont pu être installées en 2023 afin de travailler sur différents dossiers dont le reclassement des agents du centre aquatique en raison de la fermeture de la structure pour travaux. Une concertation a été menée avec le personnel de La Piscine afin de définir des missions pouvant correspondre à leurs compétences et aspirations en répondant prioritairement aux besoins de la collectivité. Une large partie a ainsi pu être réaffectée sur des missions administratives, techniques ou d'animation, au sein des services communautaires. De manière complémentaire, un certain nombre d'agents, principalement les éducateurs sportifs, font l'objet de mise à disposition au profit de structures extérieures, en fonction de la spécificité de leurs métiers.

En terme de réglementation RH, l'ordonnance n° 2021-175 du 17 février 2021 rend obligatoire la participation des employeurs publics dans le domaine de la santé au 1^{er} janvier 2026. Le Président et les élus ont décidé d'anticiper cette obligation en appliquant une participation dès le 1^{er} janvier 2024. Les agents qui le souhaitent peuvent bénéficier des tarifs préférentiels du contrat groupe mis en place avec la Mutuelle Nationale Territoriale (MNT) par le Centre de Gestion, qui a souscrit une convention de participation pour le risque « Santé » d'une durée de six ans. Dans ce cadre, des réunions d'information et des permanences se sont tenues en septembre 2023 afin de rencontrer les agents intéressés.

Par ailleurs, après une mise en place fin 2022 et une phase de paramétrage, le dispositif de contrôle automatisé du temps de travail est rentré dans sa phase d'application au 1^{er} janvier 2023. Cette année servira de test et un bilan sur le temps de travail des agents sera fait en 2024.

En octobre 2023, le nouveau bureau des Syndicats a été inauguré en présence des élus et des représentants syndicaux de la CGT et du SAFPT. Cet espace dédié va permettre aux délégués syndicaux d'avoir un lieu de travail et d'organiser des permanences pour recevoir les agents dans de bonnes conditions.



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



80 758 €
d'aide à l'immobilier
d'entreprises



101 407 €
de FEAMPA
ayant financé
4 projets



80 %
taux d'occupation de
l'hôtel d'entreprises



5
petits-déjeuners
du Réseau des
Ambassadeurs

L'Agglomération, aux côtés des chefs d'entreprises, porte de nombreuses actions pour favoriser le dynamisme économique du territoire.



Principales actions 2023 :

- Accompagnement des porteurs de projets pour leur installation et développement (recherche de foncier, dispositifs d'aide à l'immobilier d'entreprises en lien avec le Département).
- Implantation de NEOLITIK sur le Parc d'Activités des Hautes Falaises, entreprise innovante sur la valorisation des déchets plastiques.
- Gestion et animation de l'Hôtel d'Entreprises intercommunal Fécamp Développement (taux d'occupation de 80 % en décembre 2023).
- Inauguration de 4 nouvelles rues sur le Parc d'Activités des Hautes Falaises portant les noms des entrepreneurs André Delamotte, Jacques Duchemin, Jean-Pierre Hertel et Michel Ledun.
- Cession de la friche des anciens ateliers de la sucrerie de Colleville pour l'aménagement d'un village d'artistes.
- Vente d'un bâtiment à vocation artisanale sur la Zone d'Activités de Toussaint.
- Mise à jour de l'observatoire d'offres immobilières (publiques et privées) pour une mise en contact entre porteurs de projets et propriétaires.
- Visites d'entreprises régulières pour échanger avec les dirigeants et leurs équipes afin de mieux répondre à leurs attentes et les accompagner dans leurs projets de développement.
- Relations de suivi avec les partenaires « filières et réseaux Normands » : Agence de Développement de Normandie, Chambre de Commerce et d'Industrie Seine Estuaire, Chambre des Métiers et de l'Artisanat, Chambre d'agriculture, Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires, Normandie Énergies, Seine-Maritime Attractivité, Le Havre Seine Développement.
- Actions visant à faciliter les échanges entre les entreprises, les partenaires de l'emploi, de la formation et les structures d'insertion pour faciliter l'accès à l'emploi et les recrutements, notamment ceux liés à la clause d'insertion dans les marchés publics.





Territoire d'Industrie Dieppe Côte d'Albâtre (TIDCA)

L'Agglomération a intégré le Territoire d'Industrie Dieppe Côte d'Albâtre, accédant ainsi au rang des 183 Territoires d'Industrie français 2023-2027, qui vont bénéficier de l'accompagnement de l'État pour leur développement industriel. Parmi les actions déjà identifiées :

- Poursuivre la structuration de filière agro-alimentaire en lien avec l'Association Régionale des Entreprises Agroalimentaires (AREA)
- Promouvoir les métiers de l'industrie
- Favoriser le recrutement par l'organisation d'événement RH et RSE
- Accompagner les entreprises industrielles dans l'innovation et la transition écologique.

Retenu pour l'Appel à projets Impulsion Ingénierie, TIDCA va également bénéficier d'un plan d'actions pour promouvoir l'attractivité économique de notre territoire.

Le Réseau des Ambassadeurs des Hautes Falaises

Les acteurs économiques, touristiques et institutionnels du territoire se retrouvent au sein du Réseau des Ambassadeurs des Hautes Falaises, animé depuis 2017 par l'Agglomération, lors d'un petit-déjeuner dans une entreprise du territoire qui ouvre ses portes. Il a pour but de favoriser l'interconnexion et de mettre en lumière les acteurs locaux.

En 2023, les Ambassadeurs se sont réunis autour de 5 petits-déjeuners organisés à La Criée Fécamp-Côte d'Albâtre, dans les entreprises Partn-Er et SNET, au Château de Sissi et au casino de Fécamp pour la présentation de Fécamp Grand'Escale. À chaque rencontre, une cinquantaine d'ambassadeurs échangent sur leurs activités professionnelles. Un portrait-vidéo de l'ambassadeur qui accueille le rendez-vous est réalisé et relayé sur la chaîne Youtube et les réseaux sociaux de l'Agglomération.

Pour la première fois, un afterwork a été organisé au Palais Benedictine en novembre 2023, réunissant plus de 80 Ambassadeurs.

DLAL FEAMPA – Programmation 2022-2027

Porté par l'Agglomération Fécamp Caux Littoral et la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, ce nouveau programme de Développement Local mené par les Acteurs Locaux du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture dispose d'une enveloppe de 1 428 888 € pour promouvoir et valoriser cette filière.

Dates-clés du DLAL FEAMPA en 2023 :

- 23 janvier : convention validée par la Région Normandie et les deux intercommunalités
- 23 février : signature de la convention en présence de Clotilde Eudier, Vice-Présidente de la Région Normandie en charge de l'agriculture et de la pêche, Laurent Vasset, Président de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral, et Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes Côte d'Albâtre
- 1^{er} mars : comité d'installation
- 1^{er} juin : colloque « pêche d'hier et d'aujourd'hui »
- 28 juin : réunion publique d'information à Cany-Barville
- 14 septembre : réunion publique d'information à Fécamp
- 6 octobre : 1^{er} comité de sélection du Groupe d'Action Locale pour la Pêche et l'Aquaculture (GALPA).

4 projets ont été sélectionnés en 2023 : « Faire de la mer son métier » (recrutement d'une chargée de communication) et « Anita Conti Contée » par le Lycée maritime Anita Conti, « Embarquement immédiat ! Faites-nous rêver » par la Mission Locale Le Havre Estuaire Littoral, « Découverte de la criée Côte d'Albâtre : ses métiers, ses espèces » par la Criée de Fécamp - Côte d'Albâtre. Le montant des subventions allouées s'élève à 101 407 € par le FEAMPA, auquel s'ajoutent 101 407 € de contrepartie versée par la Région Normandie (14,2 % de l'enveloppe consommée).

Syndicat Mixte des Ports de la Seine-Maritime

L'Agglomération Fécamp Caux Littoral, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, le Havre Seine Métropole, la Communauté de Communes des Villes Sœurs et le Département de la Seine-Maritime se sont fédérés pour confier la gouvernance des ports de Fécamp, de Saint-Valery, du Tréport et du port de pêche du Havre à un syndicat mixte chargé de la mise en œuvre de la stratégie portuaire départementale.



TOURISME ITINÉRANCE DOUCE



4,1 millions
de visiteurs
(source Flux vision)



90 534
visiteurs
accueillis à l'Office



203
partenaires
adhérents à l'office



19 circuits
de randonnée
au PDESI

L'Office intercommunal de Tourisme délivre informations et conseils aux visiteurs, leur permettant de vivre la destination dans toute son authenticité et sa diversité.



Principales actions 2023 :

- Consolidation des actions de l'Office : observation de l'activité touristique, programmation des Rendez-Vous Plein Air, mise en place d'une gestion des meublés de tourisme avec attribution de numéros d'enregistrement, marque Qualité Tourisme, promotion des randonnées...
- Développement des services aux visiteurs : sélection de nouveaux articles plus écologiques pour la boutique, promotion des sorties en mer, développement des réservations en ligne, étude sur les transports pour le « dernier kilomètre » des touristes, engagement dans un Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information...
- Modernisation des pratiques : mise en ligne d'un nouveau site internet, téléchargement des boucles de randonnée sur smartphones, poursuite des éductours chez les prestataires, développement de la présence de la destination sur les réseaux sociaux, travail sur l'édition d'un cahier de vacances, simplification de la Carte d'hôte qui devient la carte Authenti'Cité...
- Développement des partenariats : reconduction des adhésions à ADN Tourisme, au Club Croisières du Havre et à Atout France, événement B2B avec les offices de tourisme voisins, échanges plus nombreux avec les partenaires, participation aux actions des Stations classées de tourisme, de SMA, du CRT, du Pôle Métropolitain...
- Affirmation du dynamisme de l'Office : renouvellement de la collecte de données Flux Vision d'Orange, recherche de nouveaux clients par le service réceptif, accueils de journalistes, blogueurs, voyages de presse, poursuite de la démarche RSE, mise en place de sorties en mer vers le parc éolien en mer de Fécamp...
- Accueil de 5 891 personnes en groupes représentant un chiffre d'affaires de 202 820 €.
- Les recettes de fonctionnement de l'Office intercommunal de Tourisme en 2023 : 1 179 355 € dont 574 518 € de taxe de séjour, 442 176 € de prestations de services (sorties en mer, boutique...) et 120 000 € de subvention de l'Agglomération.

En rando dans l'Agglo !

Un important travail administratif et de terrain a permis d'inscrire 9 nouveaux circuits de randonnée au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires. Ainsi, 19 boucles, soit 220 km de sentiers aménagés et balisés, sont opérationnelles sur l'Agglomération. D'une distance de 6,5 à 17 km et de difficulté variable, elles s'adressent à un public familial ou sportif. Les plaquettes de présentation des différents circuits ont été éditées. En 2023, l'Agglomération a proposé un programme de randonnées guidées, avec 27 balades thématiques, d'avril à octobre, qui ont enregistré 560 participations.



PLANIFICATION URBANISME HABITAT



1 619
demandes
d'urbanisme traitées



42 %
de demandes
d'autorisation
d'urbanisme
dématérialisées



3 805
appels
téléphoniques
traités

Le service urbanisme intercommunal instruit désormais les demandes d'autorisation des 33 communes, à l'échelle desquelles sont développés les documents de planification (PLUi, RLPi...).



Principales actions 2023 :

- 1 619 demandes d'urbanisme traitées cette année.
- 561 intentions de ventes immobilières.
- Prise en charge de l'instruction des dossiers de permis de construire de la commune de Saint-Léonard à compter du 1^{er} juillet 2023.
- Appropriation en forte hausse du guichet dématérialisé de dépôt des dossiers par les pétitionnaires : 42 % des demandes d'autorisation du droit des sols ont été déposés et délivrés via le guichet numérique, ainsi que 72 % des déclarations d'intention d'aliéner.
- Dématérialisation par les 33 autorités compétentes de tous les dossiers fonciers et autorisations du droit des sols reçus au format papier, pour une gestion partagée au sein des communes avec les services de l'urbanisme, de l'État, de la Préfecture et l'ensemble des entités consultées.
- Approbation en décembre 2023 de la Modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme intercommunal, procédure dérogatoire afin de prendre en compte les dispositions de la loi n° 2018-1021 du 23 novembre 2018 portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique dans son volet Littoral pour les 10 communes concernées.
- Poursuite des études d'élaboration du Règlement Local de Publicité intercommunal, arrêt de projet, réunion et enquête publiques.
- Mise en ligne sur le site internet de l'Agglomération des documents réglementaires liés aux différentes procédures.
- Réflexions sur les nouvelles modifications à apporter au Plan Local d'Urbanisme intercommunal, notamment sur la prise en compte de la loi Climat et Résilience.

Zoom sur l'habitat

L'Agglomération est en charge de l'habitat. Elle intervient en particulier dans la gestion de l'attribution des logements sociaux, en coordination avec plusieurs partenaires. Elle fait notamment le lien entre les communes et les bailleurs. Le Conseil communautaire du 28 septembre 2023 a voté une délibération pour l'installation de sa Conférence Intercommunale du Logement. Quatre demandes de garanties d'emprunts ont été accordées par l'Agglomération représentant un montant de 24 333 873 €.



SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)



25 communes
formées à
l'utilisations du
SIG

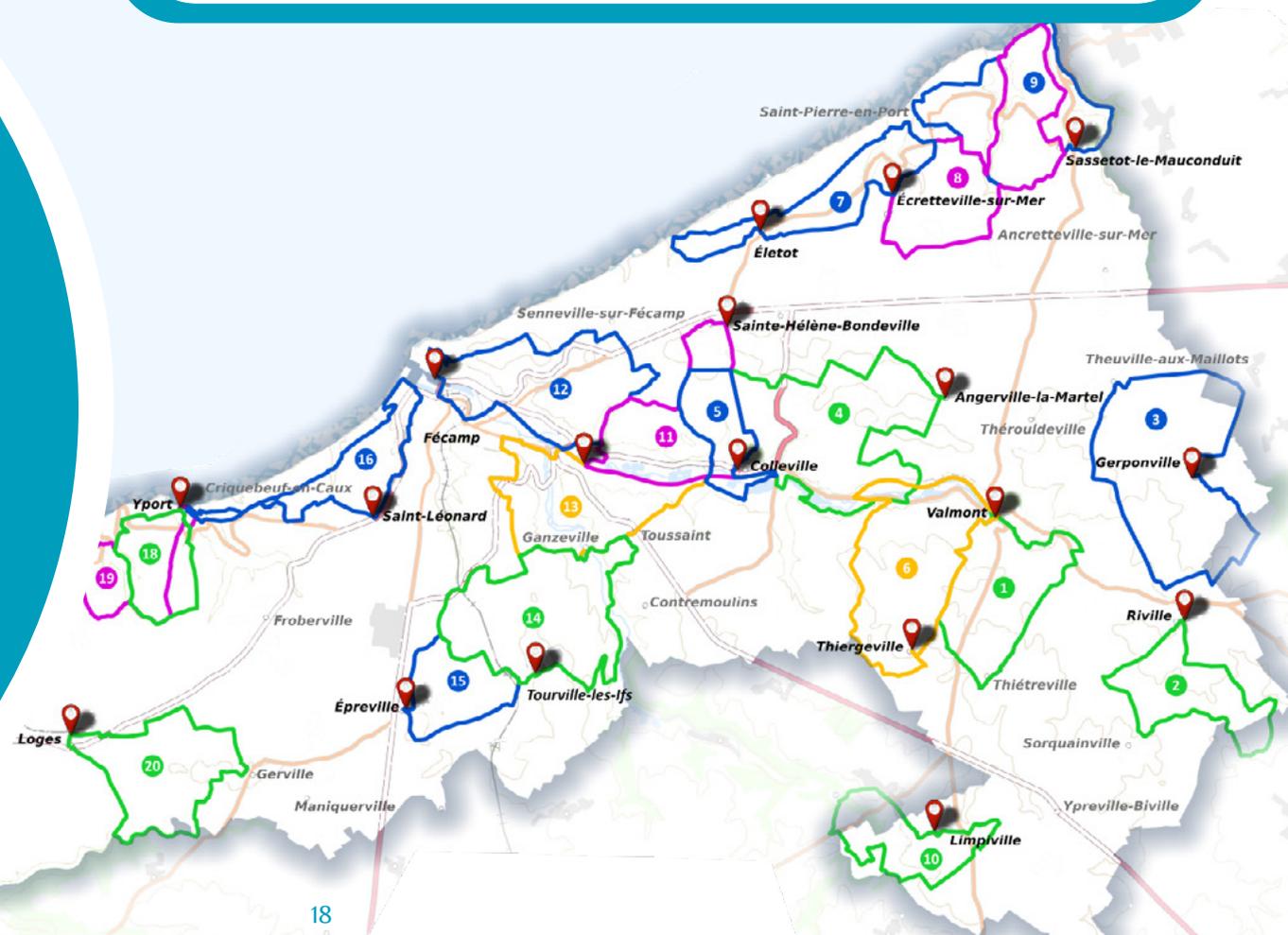


7 000 connexions
au portail web SIG
(+27 % par rapport
à 2022)



45 nouveaux
utilisateurs

Le SIG, un outil transversal qui s'ouvre à l'ensemble des communes du territoire.



Principales actions 2023 :

- Finalisation du connecteur, appelé « pont SIG », entre la cartographie numérique et le logiciel d'urbanisme souhaité par les instructeurs : il est désormais possible de rapatrier en 1 seul clic les contraintes d'urbanisme qui s'appliquent aux parcelles d'un projet. De même, lors du traitement d'un dossier, 1 seul clic suffit pour localiser et zoomer sur l'emprise géographique du projet.
- Mise en place d'une carte de travail dédiée au suivi des Points d'Apport Volontaire pour le service rudologie.
- Expérimentation d'aide au guidage des conducteurs de bennes à ordures ménagères par smartphone.
- Dans le cadre de l'itinérance douce, développement d'une application métier tant pour la gestion des circuits de randonnées que pour la fourniture de fonds de plans des plaquettes et totems.
- Diffusion des données cartographiques aux services communautaires et aux partenaires via l'interface web, ainsi que sur le Géoportail de l'Urbanisme conformément à la législation (en collaboration avec l'Agence d'Urbanisme de la Région Havraise, mise en place d'un protocole d'échange de données et d'une méthodologie de préparation des fichiers respectant les standards du Conseil National de l'Information Géolocalisée).

Formation des secrétaires de mairie à l'outil SIG

En 2023, l'Agglomération a partagé son outil SIG et l'ensemble de ses données aux 33 communes. Les maires et secrétaires des communes ont été invités à se former pour s'approprier cette application et en profiter pleinement dans leurs missions. À la demande des communes, certaines couches thématiques, dépassant les compétences intercommunales, ont été intégrées : réseaux électriques et de gaz, voirie, localisation des points adresse. S'il s'agit surtout aujourd'hui d'un accès en consultation, le travail collaboratif sur des aspects spécifiques (éclairage public, mobilier urbain...) pourrait, très prochainement, venir enrichir cette cartographie numérique.



TRANSPORT ET MOBILITÉ



703
inscrits
à Karos



3 578
covoiturages
Karos



40 260 €
coût de l'étude
vélo



100
usagers
d'Handi'bus
Agglo

En plus de son offre de transport public, l'Agglomération a lancé une étude pour favoriser la mobilité durable et les déplacements à vélo.



Principales actions 2023 :

- Prise en charge financière par l'Agglomération des coûts de transport scolaire, soit 1 618 867 €.
- En janvier 2023, élargissement des critères d'accessibilité à Handi'bus Agglo : le service est désormais ouvert aux personnes disposant d'une Carte Mobilité Inclusion (CMI), Invalidité et aux personnes âgées de 90 ans et plus.
- Forte évolution de l'utilisation du service Handi'bus Agglo en 2023 : 100 personnes inscrites et 4 000 trajets effectués (en 2022 : 37 usagers et 811 voyages).
- Sur le réseau Ficibus : augmentation de la vente des abonnements scolaires (140 en 2023 contre 92 en 2022), plus grande utilisation de l'application « Atoumod M-Ticket » permettant l'achat de titres de transport depuis un smartphone (+ 37 % par rapport à 2022), gratuité du réseau le 16 septembre, pendant la rentrée du transport public et les 2 samedis précédant Noël.
- Succès du covoiturage avec l'application Karos : 703 personnes inscrites, 3 578 trajets réalisés, 43 631 km évités soit 5 446 kg d'émission de CO² en moins, 12 518 € de gain de pouvoir d'achat au total pour les utilisateurs !

Le schéma directeur cyclable intercommunal

L'Agglomération a lancé, en mars 2023, l'étude d'élaboration du document de référence et de programmation visant à organiser le développement de la pratique du vélo sur le territoire intercommunal. Les objectifs sont les suivants :

- établir un réseau efficace, cohérent et attractif
- développer des services pour accompagner les changements d'usages
- définir les axes de communication permettant de valoriser les actions menées et d'accélérer l'adoption de nouvelles pratiques.

Ce schéma directeur cyclable, d'un montant de 40 260 €, est réalisé par un bureau d'études. Lauréate du Programme AVELO 2, l'Agglomération bénéficie du soutien financier et technique de l'ADEME, du CEREMA et du Département de la Seine-Maritime (80 % de subvention). La concertation « À vélo dans l'Agglo », menée au printemps, a permis de recueillir les réponses et avis de 400 personnes.



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE



5 animations
lors de la Semaine
Européenne du
Développement
Durable



650 élèves
sensibilisés via Watty



365 informations
délivrées par
France Renov'

L'Agglomération poursuit son action en faveur de la transition écologique en s'inscrivant dans de nombreux dispositifs et partenariats.



Principales actions 2023 :

- Labellisation Territoire 100 % énergies renouvelables : la stratégie et le programme d'actions ont été validés par un jury composé de l'ADEME, de la Région Normandie et de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer 76. L'Agglomération dispose ainsi d'un cap à suivre pour couvrir les besoins énergétiques du territoire par des énergies renouvelables à l'horizon 2040.
- Territoires et Climat : en mai, l'Agglomération a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) Territoires et Climat, lancé par l'ADEME et la Région Normandie, visant la mise en place d'actions d'adaptation aux conséquences du dérèglement climatique.
- En 2023, l'Agglomération a proposé différentes actions de sensibilisation : le programme WATTY pour évoquer avec les scolaires les enjeux environnementaux (26 classes de 10 écoles différentes), une réunion d'information avec visite de sites sur la gestion différenciée des espaces verts, organisée en lien avec la Ville de Fécamp et l'ANBD, et destinée aux élus et agents, mais aussi une série d'animations lors de la Semaine Européenne du Développement Durable, sur les thèmes des déchets, de l'énergie, de la pollution lumineuse et numérique.
- Adhésion à différentes structures œuvrant dans la transition écologique pour un travail partenarial : Normandie Énergies (développement économique), Biomasse Normandie (bois-énergie et déchets) ou le Centre d'Éducation à l'Environnement CARDERE (sensibilisation).
- Reconstitution du partenariat avec France Renov', service de conseils aux particuliers en matière de maîtrise de l'énergie dans l'habitat, assuré par l'opérateur INHARI.
- Accompagnement de la collectivité par le Syndicat Départemental d'Énergie 76, notamment pour le cadastre solaire, outil de sensibilisation du grand public, l'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques et un accompagnement à la rénovation énergétique.
- Réalisation de diagnostics énergétiques à l'Espace petite enfance Le Pré en Bulles et aux services techniques.

Une conseillère en rénovation énergétique

Afin d'amplifier son action en faveur de la transition écologique, l'Agglomération Fécamp Caux Littoral a renforcé l'équipe de son service environnement avec l'arrivée d'une conseillère énergie, à temps plein, dont les missions sont notamment d'accompagner les communes dans le suivi et la gestion énergétique de leur patrimoine.



DÉCHETS MÉNAGERS



1 369 tonnes
de verre collectées



1 568 kg
d'objets déposés dans
l'espace réemploi en
décembre



21 994 tonnes
déposées en
déchetteries



946 kg
de déchets
produits / habitant

L'Agglomération accentue sa démarche de réduction et de valorisation des déchets ainsi que la lutte contre le gaspillage avec l'ouverture d'un espace de réemploi en 2023.



Principales actions 2023 :

- Au quotidien, collecte et traitement des déchets ménagers sur les 33 communes et dans les 2 déchetteries.
- Adhésion de l'Agglomération au SEVEDE permettant d'éviter une hausse très importante des coûts de traitement pour l'incinération des déchets. Cette adhésion a impliqué une reprise par le SEVEDE de la gestion du quai de transfert des déchets ménagers.
- Mise en place des nouvelles filières à Responsabilité Élargie des Producteurs, issues de la loi AGECE, dans les déchetteries (jouets, articles de sport, outils du bricolage et jardinage, plâtre).
- Révision du règlement intérieur des déchetteries.
- Études relatives à la généralisation du tri à la source des biodéchets et à la tarification incitative.
- Accompagnement à maîtrise d'ouvrage pour l'agrandissement et la modernisation de la déchetterie d'Épreville.
- Poursuite des actions de sensibilisation auprès des scolaires et visites du centre de tri du Havre.
- Études sur la redevance spéciale.
- Groupement de commandes à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine pour une assistance à maîtrise d'ouvrage chargée de préparer le renouvellement des marchés de tri sélectif.
- Groupement de consultations à l'échelle du Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine pour le rachat des matériaux à la sortie du centre de tri.

Un espace réemploi à Theuville-aux-Maillots

Inauguré fin novembre 2023, l'espace de réemploi, situé à la déchetterie de Theuville-aux-Maillots, rencontre un grand succès. Cette initiative novatrice permet aux habitants de déposer une grande variété d'articles, tels que bibelots, appareils électroniques, livres, vaisselle, jouets, meubles et vélos dans un espace dédié. L'association Portevoix les récupère ensuite pour les revendre à bas prix au sein de « Ma Petite Proxi'clerie », une boutique solidaire dans le quartier du Ramponneau à Fécamp. Les chiffres parlent d'eux-mêmes, avec un total impressionnant de 1 568 kg d'objets de toutes sortes collectés seulement au mois de décembre. Ces données témoignent de l'adhésion des habitants à cette initiative de réemploi. Ce projet s'inscrit dans une démarche écologique et solidaire, offrant une seconde vie aux objets tout en favorisant la réduction des déchets.



EAU POTABLE, ASSAINISSEMENT, EAUX PLUVIALES URBAINES



1 167 174 m³

d'eaux usées traités à
la Station d'épuration
de Fécamp



114 km
de réseau
d'assainissement
à Fécamp

16 209 mètres
de réseaux
d'assainissement curés



62 km
de réseaux d'eau
pluviale enterrés

Le service « petit cycle de l'eau » de l'Agglomération est chargé de la gestion de l'eau potable, de l'assainissement et des eaux pluviales urbaines.



Principales actions 2023 :

- Gestion en régie de la production et de l'alimentation en eau potable ainsi que de l'assainissement collectif pour le secteur de Fécamp et une partie de Saint-Léonard.
- Délégation des compétences eau et assainissement par convention à trois syndicats (Fécamp Sud-Ouest, Colleville, Toussaint/Contremoulins).
- Accompagnement par un Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour la sortie des contrats et pour le renouvellement des marchés d'exploitation Eau et Assainissement.
- Avis préfectoral favorable suite à l'enquête publique pour la Déclaration d'Utilité Publique de la protection du captage et du forage de Fécamp-Gohier.
- À Fécamp, renouvellement des conduites d'eau potable rue Robert le Diable et rue des Fusiliers Marins, extension du réseau d'eau potable et d'assainissement collectif chemin des Hauts-Camps, renouvellement des conduites d'eau potable et d'assainissement collectif rue du Pressoir, extension du réseau d'Assainissement collectif impasse Verte Orée (soit 620 mètres linéaires de réseau renouvelé et 250 d'extension de réseau).
- Réalisation d'ouvrages d'hydraulique douce pour la protection de la ressource en eau du bassin d'alimentation de captage de Fécamp-Gohier (25 aménagements effectués en 2023, soit 1,24 km linéaires).
- Rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées sur la méthode d'estimation du transfert des charges liées à la prise de la compétence Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) par l'Agglomération, qui servira de base aux attributions de compensation.
- Schéma de Gestion des Eaux Pluviales en cours de finalisation.

Des investissements conséquents en 2023

À Fécamp, l'Agglomération a mené en 2023 deux chantiers d'ampleur. Dans le quartier du Précieux-Sang, elle a construit un nouveau poste de refoulement et un bassin de stockage/restitution, insérés dans un seul bâtiment pour une meilleure intégration paysagère. Cet équipement va permettre d'améliorer le transfert des eaux usées vers la station d'épuration de Fécamp, la gestion des débits d'eau par temps de pluie et le fonctionnement des réseaux situés en amont. La finalisation de cette opération, d'un montant global de 5 000 000 €, est prévue en 2024. Un autre chantier d'ampleur, coporté par l'Agglomération et la Ville de Fécamp pour un montant de près de 2 000 000 €, a été lancé dans le quartier du cimetière (dévoisement des réseaux d'eau, création d'un réseau d'assainissement séparatif et amélioration de la gestion des eaux pluviales par la création d'un bassin de rétention).



GEMAPI



256 492 €

pour la digue au
« Bas de Thiergeville »

83 ouvrages
structurants



500 mares
sur le territoire



4 310 m³
de boue curés
dans les ouvrages
hydrauliques

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations, compétence fortement impactée par le dérèglement climatique, est en pleine évolution.



Principales actions 2023 :

- Études menées pour la protection contre le ruissellement dans le secteur du Bec au Cauchois et du Petit Val à Valmont.
- Engagement auprès du Syndicat Mixte du Littoral de la Seine-Maritime pour la co-construction de la « Stratégie Littoral » et de diverses études.
- Lancement d'une étude préliminaire de protection contre les ruissellements des bassins versants Côtiers Sud.
- Travaux de curage et de gros entretien des ouvrages de lutte contre les inondations.
- Réhabilitation de 10 mares pour maîtriser les ruissellements et filtrer naturellement les eaux, en lien avec le Syndicat Mixte des Bassins Versants de Valmont- Ganzeville, pour un montant de 75 500 €, financés à hauteur de 25 000 € par l'Agglomération et de 50 000 € par l'Agence de l'Eau Seine-Normandie.
- Entretien, nettoyage et surveillance des ouvrages de lutte contre les inondations.
- Face à l'augmentation des besoins en aménagements liés aux changements météorologiques, mise en place de la taxe GEMAPI dont le produit est fléché pour construire et entretenir les ouvrages de lutte contre les inondations.

Construction d'une digue

L'Agglomération a réalisé des aménagements de lutte contre les inondations au « Bas de Thiergeville », en limite avec la commune de Valmont. Ils ont pour but de protéger les habitations se situant à l'aval et consistent en :

- la construction d'un ouvrage principal, une digue pour le stockage et la régulation des eaux pluviales, avec une prairie inondable d'une capacité de 1 430 m³, un talus enherbé de 130 mètres de long, sur une emprise au sol de 900 m²
- la création d'une noue, fossé d'interception de 440 mètres de long, 2 mètres de largeur et d'une profondeur de 50 cm, qui collecte et guide les eaux de ruissellement vers l'ouvrage
- la réalisation d'une surverse en cas de trop-plein de l'ouvrage
- la mise en œuvre d'une clôture herbagère.

Les techniques de construction choisies sont naturelles et respectueuses de l'environnement, favorisant ainsi l'intégration paysagère. Un mélange de terres argileuses et de chaux est utilisé comme matériau de construction pour l'édification et l'étanchéité de la digue. L'Agglomération a consacré un budget total de 256 492 € à cette opération.



CENTRE AQUATIQUE

72 205 entrées
au total (individuelles,
scolaires, groupes)



30 419
scolaires
accueillis



80 participants
à l'aqua p'tit dej'



39h
d'accueil
hebdomadaires

En 2023, La Piscine a donné la priorité à l'apprentissage de la natation, tout en proposant deux nouveaux rendez-vous, avant sa fermeture pour travaux.

Principales actions 2023 :

- Bassins sportif (25 X 21 m) et d'activités (12,50 X 10 m) ainsi que la salle de cardio-training accessibles au grand public.
- Fermeture de la halle ludique et de l'espace détente en raison du sinistre localisé sur une partie de la charpente.
- Suivi administratif et technique de la procédure liée aux travaux de toiture.
- Apprentissage de la natation pour les élèves de l'ensemble des cycles scolaires, de l'école primaire au lycée (soit en moyenne 60 classes par semaine).
- En raison de la programmation des travaux et la fermeture du centre aquatique, priorité donnée à l'apprentissage de la natation avec une augmentation du volume horaires dédié (14 créneaux hebdomadaires).
- Poursuite des autres activités : chaque semaine, 12 séances d'aquagym, 3 d'aquabike, 1 pour les bébés nageurs... et 39 heures d'accueil !
- Fermeture complète de l'équipement à partir du 20 octobre 2023 pour la réalisation d'expertises complémentaires et de travaux qui comprennent la réparation de la toiture et de charpente, mais aussi de nouveaux aménagements pour moderniser et renouveler l'équipement.
- Mise en place d'un nouveau rendez-vous « l'aqua p'tit déj' » qui a rencontré un joli succès : le dimanche matin, cours d'aquagym suivi d'un moment convivial autour d'un café / thé, croissant...
- Journée Nationale de Prévention des Noyades le 3 juin 2023 : ateliers de sensibilisation aux risques de noyade et aux traumatismes liés à l'eau, avec l'équipe des MNS (apprentissage), les sapeurs-pompiers de Fécamp (réanimation), la SNSM d'Yport (techniques de sauvetage), le lycée Anita Conti (matériel de flottaison).

Vers un nouveau centre aquatique !

L'équipement est fermé depuis fin octobre 2023 pour la finalisation d'études et la réalisation de travaux sur la partie sinistrée (renforcement de la charpente, remplacement de la toiture, réfection du bassin ludique). C'est aussi l'occasion de repenser et renouveler l'équipement :
- Réaménagement de l'espace détente qui sera cloisonné et offrira de nombreuses prestations (2 saunas, 1 hammam, douches sensorielles, 1 jacuzzi, zone de bien-être mais aussi un jardin extérieur)
- Travaux d'optimisation énergétique (nouvelles huisseries, lampes à leds...)
- Création d'un Splash Pad (jeux d'eau dynamiques) à la place du bassin extérieur, trop énergivore.
L'enveloppe budgétaire de cet important chantier s'élève à 2 500 000 €.

Espace Bien Etre

PETITE ENFANCE



376 enfants
accueillis
en crèche



3 237 642 €
budget du service
petite enfance



1 384 jours
d'ouverture pour
les 6 crèches



41 853
goûters
et repas servis

La formation des agents petite enfance a été un point important en 2023 avec la mise en place de plusieurs dispositifs pour un accueil des enfants toujours plus qualitatif.



Principales actions 2023 :

- Accueil de 643 enfants dans les 155 places des 6 crèches, les permanences d'Apetipa et les ateliers itinérants du Relais Petite Enfance intercommunal dédiés aux 191 assistantes maternelles indépendantes et aux enfants dont elles ont la charge.
- 4 permanences hebdomadaires d'Apetipa : espace de jeu et d'écoute enfants-parents où 96 familles et 156 enfants ont été accueillis et accompagnés par 6 professionnelles.
- L'édition 2023 de la Semaine Petite Enfance, qui s'est tenue du 14 au 26 mars sur le thème de l'éveil à la nature, a enregistré près de 2 000 participations.
- Dispositif du P'tit Ciné au Grand Large : deux séances par mois, de septembre à juin, qui permettent une programmation jeune public avec un tarif modéré.
- Le dispositif « crèche À Vocation d'Insertion Professionnelle » (AVIP) qui réserve 8 places d'accueil aux parents en recherche active d'emploi, a permis d'accompagner 14 familles.
- Le nouveau pôle parentalité : 19 ateliers sur les thématiques des 1 000 premiers jours autour de sujets variés comme l'alimentation, le sommeil, les écrans, le jeu, la bronchiolite (43 parents participants).

Formation des agents petite enfance

En 2023, l'Agglomération a mis en place des projets innovants pour la qualification, en formation continue, des agents petite enfance, par l'apport de nouvelles connaissances et pratiques. La formation fait partie de l'un des 10 principes de la Charte d'accueil du jeune enfant car elle contribue à la qualité de l'accueil.

En répondant à un AMI lancé par l'État spécifique à la formation, 4 projets ont été subventionnés et réalisés :

- La formation Parler-Signer : un outil pédagogique complémentaire dans la communication avec les enfants
- La formation sur site avec une compagnie artistique pour le projet Babil, sur le sujet des émotions de l'enfant
- Travail sur l'Analyse des Pratiques Professionnelles étendu aux assistantes maternelles du Relais Petite Enfance, auparavant uniquement disponible pour les agents des crèches.
- Le financement de l'alternance pour la montée en compétence de 2 agents.



Le service jeunesse a poursuivi en 2023 ses actions en faveur de l'épanouissement des enfants et adolescents.

LOISIRS DES JEUNES



235 enfants
accueillis en
centres de loisirs



210 séances
de Ludisports



13 384 heures
d'accueil en
centres de loisirs



Principales actions 2023 :

- Accueil des enfants du territoire lors des centres de loisirs des vacances scolaires (sauf lors des fêtes de fin d'année) à Angerville-la-Martel, Thiétreville, Életot et Froberville, autour de plusieurs thèmes ludiques (les dinosaures, l'époque médiévale, le corps, les géants...) et avec différentes sorties organisées (piscine, parc animalier, randonnées...).
- Poursuite du Local Jeunes (11 - 17 ans) de Valmont qui a pour objectif de responsabiliser et de rendre autonomes les adolescents à travers plusieurs projets citoyens autour du vivre ensemble, du sport, de la santé, de la prévention des conduites à risques, du développement du sens critique, de la participation à la vie de la cité, des nettoyages de la nature...
- Participation des agents du service à des forums sur le thème des troubles du spectre de l'autisme, afin de mieux accueillir les enfants porteurs d'un handicap.
- 279 enfants âgés de 6 à 11 ans, scolarisés du CP au CM2, ont participé aux 210 séances de Ludisports organisées d'octobre 2022 à avril 2023 dans 10 communes sur le temps périscolaire.

Formation des animateurs du service jeunesse

En 2023, plusieurs agents de l'équipe du service jeunesse de l'Agglomération ont suivi des formations pour monter en compétence.

- Le service jeunesse a accueilli 3 stagiaires afin de les accompagner dans leur démarche d'obtention du diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'animateur). Ces jeunes pourront par la suite, s'ils le souhaitent, travailler lors des centres de loisirs intercommunaux à venir. En effet, ce brevet permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs.
- 2 animateurs ont commencé leur formation BAFD (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur en accueil collectif de mineurs). Ce diplôme forme au rôle de directeur de centres : initier et animer des projets au service des enfants et des jeunes, recruter, diriger des équipes et assurer une gestion efficace des séjours.



Sur proposition de la Commission finances et subventions, réunie le 29 mars, 28 projets ont été retenus pour bénéficier d'une subvention de l'Agglomération en 2023.

ASSOCIATIONS ET ACTEURS LOCAUX



28 projets
soutenus



910 000 €
versés au
SDIS



156 510 €
alloués aux
associations
et acteurs locaux

Subventions 2023 :

Sport de haut niveau :

- Société Fécampoise de Tir - Équipement saison 2022/2023 : 800 €
- USF Basket - Saison 2022/2023 : 6 000 €
- Tennis club de Fécamp - Saison 2022/2023 : 4 000 €

Événementiels d'intérêt communautaire :

- Festival Eurydice : 2 300 €
- Culture et Loisirs Saint-Pierrais - Bourse Minéraux-Fossiles : 600 €
- Fête médiévale à Thiétreville : 1 500 €
- Sas'dit - Chorale de jeunes à Sassetot-le-Mauconduit : 260 €
- Musarte spectacle équestre à Sassetot-le-Mauconduit : 1 000 €
- Salon du livre de la Ville de Fécamp : 1 450 €
- Fécamp Vélo Club dont Championnat Départemental : 2 000 €
- Concours foire aux bestiaux de Valmont : 1 000 €

Forums formations / métiers / emplois :

- Positive Planet (accompagnement à la création d'entreprise) : 5 000 €
- Face (réseau parrainage, stages collégiens) : 1 000 €
- Chantier du patrimoine jeunes bénévoles : 600 €
- Actif Insertion Pôle mobilité pour l'emploi : 20 000 €

Projets intercommunautaires :

- CLIC des Hautes Falaises : 18 000 €
- ACOMAD des Hautes Falaises : 4 000 €
- Réseau Territorial de Prévention de la Santé : 13 400 €
- Mission Locale : 25 000 €
- Les Restos du Cœur - Entrepôt Eurasia : 6 000 €

Projets handicap / Santé :

- Asso Aglaetransmanche (course des enfants des EPMS) : 600 €

Petite Enfance :

- MAM Mamz'elles Galipettes à Thiétreville : 5 000 €
- MAM Univers des petits loups à Angerville-la-Martel : 5 000 €
- MAM Baby Green à Sassetot-le-Mauconduit : 3 000 €
- MAM Le Cocon des Marmousets à Ganzeville : 1 000 €

Tourisme Voile :

- AFDAM Sorties en mer - Maintenance 2 bateaux : 15 000 €
- AFDAM Course Tall Ships Race (équipement) : 10 000 €

Habitat :

- CLHAJ - Equipement logement : 2 000 €

Développement durable :

- Vivre en Transition : 3 000 €

→ L'Agglomération Fécamp Caux Littoral participe au financement du Service Départemental d'Incendie et Secours (SDIS) à hauteur de **910 000 €**.

SANTÉ


22 653 actes
médicaux réalisés


1 114 850 €
budget global
de fonctionnement


7 médecins
généralistes


13 335
patients

Le centre de santé intercommunal emploie 7 médecins généralistes qui assurent le suivi médical de milliers de patients.

Principales actions 2023 :

- Suivi et prise en charge des patients du Centre de santé intercommunal, structure de santé publique dans laquelle les médecins et les secrétaires sont salariés de l'Agglomération.
- Une équipe de 7 médecins généralistes, 1 infirmière et 3 secrétaires.
- Cérémonie d'accueil des internes en médecine en stage au Centre Hospitalier de Fécamp et dans les cabinets afin de leur présenter les atouts du territoire et les possibilités d'implantation professionnelle à l'issue de leur cursus.
- Acquisition d'un échographe en juin.
- Mise en place de Soins non programmés en lien avec le dispositif de Service d'Accès aux Soins (SAS), qui doit faciliter l'accès aux soins urgents ou non programmés nécessitant une prise en charge sous 48 heures.
- Formation IPA (Infirmière en Pratique Avancée) de l'infirmière ASALEE pour développer son champ de compétences et améliorer le suivi des patients en lien avec les médecins.
- Nouvelle solution globale de prise de rendez-vous par internet et par téléphone (lignes de débord, secrétariat extérieur), proposée par une société fécampoise.

Vers un nouvel équipement de santé de proximité

L'Agglomération a fait l'acquisition d'un terrain de 2 500 m², au prix de 150 000 €, près du Centre Hospitalier de Fécamp, pour la construction d'un projet d'immobilier de santé de plus grande dimension (environ 1 500 m²), dans le cadre de sa politique de renforcement de l'attractivité du territoire pour les praticiens et des capacités d'accueil des professionnels de santé. Il s'agit de proposer des locaux modernes, attractifs, et pleinement adaptés à l'activité médicale. Cet équipement pourra permettre un exercice regroupé correspondant à la demande des médecins. Il abritera le centre de santé public intercommunal salariant des praticiens, mais aussi une offre immobilière libérale, pour ceux qui feraient le choix de ce mode d'exercice et pour des activités de spécialistes ou médicales complémentaires.

Portage de repas

Pour les personnes en perte d'autonomie, l'Agglomération propose un service de portage de repas à domicile dans les communes de l'Agglomération (hors Fécamp). 100 personnes ont utilisé ce service en 2023, et 15 780 repas ont été livrés.



POLITIQUE DE LA VILLE



25 actions
portées sur le quartier
du Ramponneau



144 513 €
d'aide
de l'ANCT



200 enfants
sensibilisés lors de
« Parlons dents ! »

La compétence d'animation et de pilotage du Contrat de Ville est une compétence obligatoire des Agglomérations.



Principales actions 2023 :

- Validation du programme 2023 par le Comité de Pilotage Politique de la Ville, le 29 mars, en présence d'Aurélien Diouf, Secrétaire général adjoint de la Préfecture de la Seine-Maritime, Sous-Préfet chargé de la Politique de la Ville, de Laurent Vasset, Président de l'Agglomération, et de Dominique Tessier, élue en charge de la Politique de la Ville.
- 25 actions portées sur le territoire du Ramponneau pour un montant de 144 513 € financés par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires.
- 12 porteurs de projets différents (dont 3 nouveaux) : Maison de Quartier, Positive Planet, Les Cueilleurs d'Histoire, Théâtre Le Passage, Fécamp Plus, Mission Locale, le Comité pour le Logement et l'Habitat des Jeunes (CLHAJ), Actif Insertion, L'Agence Pour l'Éducation par Le Sport (APPELS), l'OCCE Ecole Albert Camus...
- Au total, 38 dossiers déposés dont 25 retenus.
- Cinq thématiques prioritaires du Contrat de Ville : Emploi, Éducation, Mobilité, Santé, Culture.
- Financements supplémentaires à hauteur de 11 000 € apportés dans le cadre du dispositif « Quartiers d'été ».

Action « Parlons dents ! »

Les écoles maternelle du Parc et élémentaire Albert Camus, situées dans le quartier prioritaire Politique de la Ville, Le Ramponneau, ont mis en place un projet de sensibilisation à l'hygiène bucco-dentaire pour les élèves de grande section de maternelle au CM2.

Menée en partenariat avec un chirurgien-dentiste, une diététicienne et la Maison de Quartier du Ramponneau, cette action a été l'occasion de faire acquérir aux enfants des connaissances en matière d'hygiène bucco-dentaire : adopter les bons réflexes lors du brossage de dents, inciter les familles à faire des visites de contrôle...

L'équilibre alimentaire a été également abordé avec notamment l'identification d'aliments bons pour la santé. Plusieurs ateliers ludiques ont eu lieu (par exemple : jeu de rôle « Chez le dentiste » pour reproduire la visite chez le dentiste, aborder les règles d'hygiène, les peurs et les perceptions de l'enfant). Une brochure informative a été distribuée aux familles. Des bénévoles de l'atelier de couture de la Maison de quartier ont réalisé des pochettes spécifiques pour les brosses à dents et dentifrices offertes aux 200 enfants ! Une belle réussite que ce travail d'équipe intergénérationnel sur l'éducation à la santé !



Le service communication relaie les actions et projets de l'Agglomération, en utilisant différents outils et canaux d'information pour toucher le plus grand nombre d'habitants.

COMMUNICATION



184 000 clics
sur le site internet
en 2023



1 265 abonnés
sur la page Instagram
au 31 décembre 2023



20 000 exemplaires
du Mag distribués



Principales actions 2023 :

- Information au quotidien sur les actualités, actions et projets pour faire connaître auprès des habitants les nombreux services portés par l'Agglomération.
- Communication (flyers, réunions publiques, articles, panneaux) sur les chantiers en cours (bassin à Thiergeville, rénovation de La Piscine, travaux au Précieux-Sang, cimetière...) pour informer les usagers des impacts organisationnels.
- Mise en avant des acteurs du territoire (relais des initiatives locales, communication du Réseau des Ambassadeurs des Hautes Falaises...).
- Réalisation du rapport d'activités, refonte du magazine et édition de multiples supports thématiques.
- Création de nouveaux documents : concertation « A vélo dans l'Agglo », guide du tri, animations scolaires, plaquettes de présentation des 19 circuits de randonnée, espace réemploi...
- Renouvellement de la photothèque : mission de prises de vues aériennes par drone sur une quarantaine de sites et reportage photographique constant de la vie de la collectivité par le service communication.
- Fabrication de nouveaux outils de signalétique : drapeaux, adhésifs pour les conteneurs enterrés, panneaux d'accueil dans les déchetteries, personnalisation des véhicules.
- Mise à jour régulière du site internet, création d'un formulaire pour l'exonération de la TEOM des professionnels, et de nombreuses ressources disponibles en ligne.
- Présence forte sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, Twitter, LinkedIn, Youtube).
- Réalisation de vidéos : portraits des Ambassadeurs, Karos, ateliers parentalité, vœux...
- Pilotage direct ou association à tous les événements : inauguration des rues du Parc d'Activités, programme des randonnées, Semaine du Développement Durable, stand à la Transat Jacques Vabre...
- Réunions d'information sur le rôle de l'Agglomération destinées aux élus municipaux.
- Organisation de nombreuses conférences de presse et rédaction de communiqués de presse.
- Achat d'objets publicitaires durables à l'effigie de l'Agglomération : cartes-graines et stylos recyclables.
- Communication interne : 1^{er} afterwork du personnel, cérémonie de vœux dédiée, travail sur le trombinoscope et sur un livret d'accueil, lettres d'information « L'Agglo, entre nous ».

Gestion des déchets et éco-tourisme

En 2023, l'Agglomération a adressé aux propriétaires de logements touristiques (dans les communes en comptant le plus) un courrier les sensibilisant à la gestion des déchets au sein de leur location, à la fois par eux-mêmes et par les touristes. Des affiches (en français et en anglais) rappelant les consignes de tri ont été jointes pour affichage afin que les locataires respectent le règlement local de collecte.



L'Agglomération travaille main dans la main avec de nombreux partenaires pour développer des projets extracommunautaires dans différents domaines.

COOPÉRATION TERRITORIALE


6 383 prises
commercialisées
(hors Fécamp)


300
Participants aux
Rencontres Grand sites
de France


800
cyclistes
à la Mad Jacques


1 500 000 €
de fonds LEADER



Pôle Métropolitain de l'Estuaire de la Seine

Le Pôle Métropolitain est un instrument de coopération interterritoriale. Il met en œuvre des projets partagés au-delà des frontières administratives autour de priorités opérationnelles : attractivité et tourisme, développement économique, développement durable et santé, mobilités. Le Pôle organise également des événements et a accueilli, en 2023, la course d'aventures à vélo MAD Jacques, dans l'objectif de faire découvrir la région aux participants et leur donner l'envie de revenir pour un plus long séjour. 800 cyclistes, originaires de toute la France, ont bivouaqué une nuit aux Loges et fait une étape restauration à Colleville.

Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre

Le Syndicat Mixte Opération Grand Site Falaises d'Étretat - Côte d'Albâtre regroupe 13 communes littorales, de Saint-Jouin-Bruneval à Fécamp, réparties sur Le Havre Seine Métropole et l'Agglomération Fécamp Caux Littoral. Il vise la labélisation Grand site de France afin de concilier la préservation et la valorisation de ce paysage remarquable et protégé, qui connaît une forte fréquentation touristique. Le territoire a accueilli, les 5 et 6 octobre 2023, les rencontres annuelles du réseau des Grands sites de France, qui ont rassemblé 300 participants.

Seine-Maritime Numérique

L'Agglomération adhère à Seine-Maritime Numérique qui gère et déploie le réseau fibre optique d'initiative publique à l'échelle départementale. Toutes les communes de l'Agglomération sont désormais couvertes. Le taux de commercialisation atteint plus de 80 % dans certaines d'entre elles. L'Agglomération contribue annuellement à hauteur de 124 000 € à ce syndicat.

Programme LEADER

Le programme LEADER (Liaison Entre Action de Développement de l'Économie Rurale) est un programme européen du FEADER (Fonds Européen Agricole de Développement Rural). Pour en bénéficier, l'Agglomération s'est associée à quatre intercommunalités de la Pointe de Caux (Le Havre Seine Métropole, Communauté de communes Côte d'Albâtre, Communauté de communes Campagne de Caux et Caux Seine Agglo). Elles disposent d'une enveloppe de 1,5 million d'euros pour le développement de l'économie rurale.



Le budget consolidé 2023 de l'Agglomération Fécamp Caux Littoral s'élève à 34 943 000 € en fonctionnement (hors écritures comptables et mouvements entre budgets).

BUDGETS



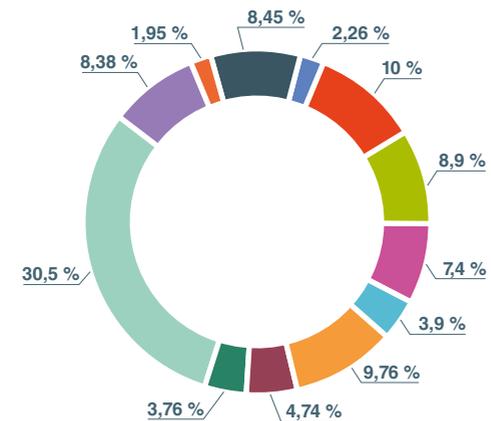
9 269 000 €
budget
d'investissement



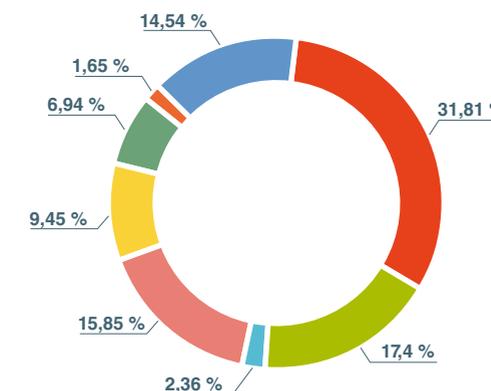
2 629 000 €
reversés aux
communes



32 marchés
notifiés en 2023



NB : Le développement économique comprend essentiellement, en fonctionnement, la prospection et le pilotage des projets en faveur de la dynamique économique. En plus de l'intervention de l'Agglomération, l'Office de Tourisme Intercommunal dispose d'un budget propre qui s'élève à 1 179 355 € en 2023.



Dépenses de fonctionnement Budget consolidé 2023 (base Compte Administratif 2023)

- Développement économique, Numérique et Tourisme
- Emprunts, amortissements et provisions
- Personnel (Hors Petite enfance, OM, Santé, Piscine, Transport, Eau/Assainissement)
- Reversements aux communes (attribution de compensation)
- Centre aquatique (dont personnel)
- Petite enfance / Jeunesse (dont personnel)
- Administration générale et Communication
- Santé (dont personnel)
- Environnement (dont personnel) : Ordures ménagères 18,1 %, Eau et assainissement 10,94 %, Lutte contre les inondations 1,46 %
- Transport (dont personnel)
- Reversement fiscalité (FNGIR)
- Déficit budgets annexes

Recettes de fonctionnement Budget consolidé 2023 (base Compte Administratif 2023)

- Fiscalité
- Subventions et participations
- Tri
- TEOM
- DGF - Fonds de péréquation
- Usagers - Produits des services
- Amortissements
- Eau et Assainissement



www.agglo-fecampcauxlittoral.fr

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

Mentions légales : Maquette graphique, coordination et mise en page : Service communication
Crédits Photos : Fécamp Caux Littoral Agglo, TMA Images, Freepik

Communauté d'Agglomération Fécamp Caux Littoral

825, route de Valmont - BP 97
76 403 Fécamp Cedex

Tél. : 02 35 10 48 48
contact@agglo-fecampcauxlittoral.fr

